



Nous recherchons **deux Accompagnateur(trice) d'entrepreneur (H/F)** sur Montpellier, dont un profil « secteur du Bâtiment ».

Vous intégrez la Coopérative d'Activité et d'Emploi Crealead créée en 2001, ancrée dans les valeurs de l'ESS. La coopérative se compose de 310 co-entrepreneurs dont 70 exerçant dans le secteur du bâtiment, et d'une équipe support d'une quinzaine de collaborateurs ayant un fort esprit collaboratif.

Crealead a pour objet d'intégrer des porteurs de projet d'entreprise ou des entrepreneurs à leur compte en son sein afin de tester, développer et de pérenniser leurs activités d'abord en contrat CAPE puis en Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé (CESA).

Crealead apporte un hébergement juridique, administratif, comptable, social, et fiscal, un accompagnement à la création et au développement des activités, ainsi que l'animation d'un réseau d'échange de compétences et de services.

Le présent recrutement se situe dans le cadre d'un remplacement au sein d'une équipe de référents déjà en place.

Un(e) Accompagnateur(trice) d'entrepreneur ou « référent parcours » à Crealead est celui qui est garant de la mise en place et du suivi du cadre contractuel à la fois entre le co-entrepreneur et la coopérative qui est responsable vis-à-vis des tiers, mais aussi avec les clients du co-entrepreneur de Crealead. Le référent parcours co-gère l'activité de ses co-entrepreneurs et leur profère conseils et soutien dans leurs démarches à l'occasion d'entretiens individuels et/ou d'animations collectives.

Le poste est placé sous la responsabilité directe du directeur général.

QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

- Intégration des nouveaux co-entrepreneurs
- Co-pilotage de gestion
- Accompagnement et conseil technique
- Accompagnement personnel
- Accompagnement collectif
- Gestion des fins de parcours

- Missions complémentaires possibles (participation à des salons, communication, projets collectifs, comités techniques, participation à l'animation de la vie coopérative, etc)

A noter que les missions communes du référent sont détaillées dans le programme d'appui et de services mutualisés soumis au vote des associés chaque année (voir annexe « extrait du tronc commun à l'accompagnement des co-entrepreneurs en CAPE et CESA »)

ET VOUS ?

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau bac +4 et/ou vous justifiez d'une expérience à un poste similaire de 3 ans.

Vous avez une bonne maîtrise du pack office, notamment Excel et vous aimez les outils numériques.

Vous faites preuve de rigueur, d'organisation, d'autonomie, de qualité d'analyse et de synthèse. Vous avez une grande capacité d'adaptation.

Vous aimez le travail en équipe.

Vous avez le goût du service auprès de personnes portant un projet entrepreneurial et vous souhaitez vous engager dans la vie coopérative de Crealead.

Vous souhaitez intégrer une entreprise attentive à l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Vous avez une connaissance approfondie du secteur du bâtiment pour au moins 1 des 2 postes, pour l'autre c'est un plus.

La connaissance de l'Économie sociale et solidaire est un plus.

CONDITIONS

Type d'emploi : CDI, 1 Temps plein (35h) et 1 Temps partiel (60%)

Salaire : à partir de 28150€ base brute annuelle temps plein, selon grille des salaires en vigueur (expérience et diplôme).

Horaires : Du Lundi au Vendredi 9h-17h30

Télétravail partiel possible

Date de début prévue : à partir du 5 août 2024

Avantages : Carte swile (ticket restaurant, valeur faciale 9€)

Mutuelle 100% patronale,

Intéressement

Accord de participation.

Nous attendons vos CV et lettres de motivations (indispensable) avant le 30/06/2024
à l'adresse contact@crealead.com

Seules les candidatures complètes seront étudiées.

Annexe : extrait programme d'appui et de services mutualisés « tronc commun à l'accompagnement des co-entrepreneurs en CAPE et CESA »

A. Cogérer l'activité du co-entrepreneur

1. co-piloter de gestion (cf. "copilotage des comptes", page 3)
2. aider sur la stratégie de lancement puis de développement jusqu'à l'organisation d'un plan d'action,
3. aider sur le marketing, la communication (site internet, correction des supports,...) et la force de vente,
4. relire une réponse à un appel d'offre,

B. Facilite son intégration dans Crealead

1. aider à la mise en réseau externe ou interne.
2. encourager à l'utilisation des services Crealead et répond aux questions

C. L'accompagner personnellement et professionnellement (coaching)

1. mobilisation, motivation,
2. accompagnement au changement,
3. évaluation des compétences et orientation vers des formations.

D. Protège l'activité et Crealead

1. suivi des contrats CAPE et CESA
2. co-pilotage juridique (cf. "devis et contrats", page 2)
3. appui à la rédaction de devis ou contrat sur la base des modèles types mis à disposition sur Louty